

viles travaillent dans les grands centres la semaine. Certains sont absents cinq jours et reviennent chez eux la fin de semaine. Ils veulent pouvoir aller au bureau de poste acheter des mandats-poste, prendre leur courrier et le reste. Ils veulent que le bureau de poste reste ouvert le samedi matin. J'espère que le ministre des Postes, dans sa sagesse, tant que ce service relèvera de lui, veillera à le faire maintenir.

● (1550)

Je viens d'une petite ville et dans ces petites villes les maîtres de poste doivent faire face à certains problèmes. Je ne suis pas sûr que le ministre des Postes en soit au courant mais il y a du vandalisme dans les bureaux de postes et dans les couloirs de ces bureaux. Dans deux ou trois localités de ma circonscription de Parry Sound-Muskoka les maîtres de poste ont demandé la permission et pris je crois la décision unilatérale de fermer les couloirs à cause de jeunes vandales qui s'y rendent n'importe quand la nuit ou aux petites heures du matin. Une fois ils ont mis le feu à un panier à rebus. A une autre occasion, ils ont enfoncé des murs. Je demande au ministre des Postes de me dire s'il est bien exact que les couloirs des bureaux de Postes doivent rester ouverts 24 heures sur 24. Est-ce vrai? Je me demande si le ministre des Postes veut bien faire un signe de la tête pour me le confirmer. Quand de tels actes de vandalisme se produisent, je suis convaincu que le maître de postes de l'endroit devrait avoir le droit de fermer son bureau et de le laisser fermé jusqu'à ce qu'il estime opportun de le rouvrir.

Il y a autre chose qui m'irrite passablement. Nombre de bureaux de poste canadiens sont de beaux vieux immeubles. On pourrait même dire que ce sont les immeubles qui ont la plus grande valeur historique dans nos villes. Je songe notamment à deux bureaux de poste situés dans ma circonscription. Il y a quelques années, le gouvernement a décidé de changer toutes les inscriptions qui ornaient les bureaux de poste. Certains avaient de magnifiques inscriptions gravées au-dessus des portes, par exemple celui du beau village de Burks Falls, où j'habite. Sur les deux portes figuraient les mots «Post Office», puis, gravé dans la pierre, on lisait «Burks Falls Post Office». A cause du nouveau règlement, on a décapé cette inscription pour la remplacer par l'une de ces affreuses enseignes jaunes qui enlaidissent ces immeubles.

On a fait la même chose à Gravenhurst, où se trouve un autre magnifique immeuble historique. On a effacé du burin les inscriptions «Post Office» et «Gravenhurst» et l'on a placardé une enseigne rouge ou jaune ou encore bleu, blanc, rouge, qui est à peine lisible. Elle est beaucoup plus petite et l'autre était immense.

L'année dernière, j'ai porté ces faits à l'attention du ministre des Postes d'alors, le député de Vancouver-Sud (M. Fraser), et croyez-le ou non, on a réussi à faire remettre les inscriptions d'origine sur ces deux bureaux de poste. A mon avis, il était tout à fait ridicule d'enlever le lettrage en premier lieu, et j'espère que l'on fera en sorte que le lettrage original soit remis sur les autres bureaux de poste qui ont été défigurés de la même façon.

Compte tenu du matériel électronique que nous utilisons, on semble se rendre compte de plus en plus que le Canada a fait une erreur il y a dix ans en optant pour l'automatisation. A cette époque, nous avons fait l'acquisition de machines automatisées. Je pense à Gateway, le terminal d'Alta Vista, de même qu'à d'autres bureaux de poste importants. Nous avons

Société canadienne des postes—Loi

acheté du matériel fabriqué en Allemagne, qui, je crois, était déjà dépassé selon certains. Et nous l'avons payé un bon prix. Je suis sûr que nous avons gaspillé des centaines de millions de dollars en matériel automatique et, outre que cela a rendu les employés fous de rage, cela n'a pas accéléré le service, comme nous le savons tous.

Il y a de nombreuses années, quand j'étais petit agent d'assurances, je pouvais poster une lettre au village de Burks Falls jusqu'à minuit. Je savais qu'elle partirait par le train de minuit à destination de Toronto et qu'elle serait livrée vers neuf ou dix heures le lendemain matin. Quand j'avais besoin d'une police, je pouvais appeler Toronto et je savais que si elle était prête et expédiée avant 4 h 30 ou 5 h, elle serait mise dans le train et serait distribuée le lendemain à Burks Falls à coup sûr. Aujourd'hui, nous connaissons les horreurs qui se produisent. Le courrier de ma circonscription met entre cinq, six et sept jours pour venir du bureau de ma circonscription de Burks Falls à Ottawa, même en temps dit normal. Le matériel automatique qui était si extraordinaire n'accomplit pas le travail qu'il est censé faire et comme je l'ai dit tout à l'heure, il y aura certainement à l'avenir des idées révolutionnaires avec le matériel électronique pour le courrier. Je crois savoir qu'on dispose maintenant des moyens techniques pour supprimer toutes les communications par courrier.

Comme nous le savons, le Royaume-Uni et les États-Unis ont créé des sociétés d'État ou des sociétés de la Couronne et nous espérons qu'on va créer une société de la Couronne dans ce cas. Le ministre des Postes bénéficie certainement de l'appui de son parti. Nous avons défendu cette initiative avec ardeur au début. Espérons qu'on pourra bientôt l'appliquer.

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Monsieur l'Orateur, je serai aussi bref que possible cet après-midi, espérant que nous parviendrons à renvoyer ce projet de loi le plus tôt possible au comité.

Malheureusement, il m'a été impossible d'être ici présent vendredi après-midi pour y exposer le point de vue de mon parti sur ce projet de loi, mais ayant lu les propos de mon respecté collègue, le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), et je dois avouer que la qualité de son discours est telle que je n'aurais pu égaler son éloquence, eussé-je été ici.

Je compte énumérer cet après-midi trois aspects de la mesure législative, autrement excellente, qui inquiètent mon parti. Je pourrais, comme certains préopinants conservateurs, me lancer dans une folle harangue contre les services postaux au Canada, mais à mon avis, pareil discours servirait mal la Chambre. Il faut cependant reconnaître que les Postes au Canada sont dans un état lamentable.

M. Hawkes: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je me demande si le député qui a la parole en ce moment pourrait nous donner des exemples des folles harangues qu'il attribue aux conservateurs qui ont participé au débat jusqu'ici. J'ai suivi le débat d'un bout à l'autre et, sauf erreur, je n'ai rien entendu de tel.

M. Parker: Monsieur l'Orateur, s'il y a des questions, j'y répondrai volontiers à la fin de mon exposé.

Le printemps dernier, j'ai proposé une motion au sujet du climat déplorable qui régnait au ministère des Postes et qui a donné lieu à un débat à la Chambre. Comme je l'ai signalé à l'époque, il n'était pas douteux que des changements majeurs devaient être apportés particulièrement au niveau de la gestion